



CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE
DU 28 OCTOBRE 2024 DE PONT-EN-OGOZ

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale **extraordinaire**

le lundi 28 octobre 2024, à 19h30

à la Halle polyvalente, Avry-devant-Pont

Tractanda :

1. Investissement 2025 et décision spéciale sur
 - Transformation de l'Auberge St-Pierre, Le Bry CHF 2'900'000.00
2. Nomination d'un membre à la Commission financière
3. Nomination d'un nouvel organe de révision
4. Informations du Conseil communal

Les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale ainsi que sur le site internet communal (www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/) au moins 10 jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal